

## INTERVIEW DU PRESIDENT DINI

Le Président de l'ARD n'est pas à présenter. A l'heure où le régime s'égaré dans de basses manœuvres qui ne trompent plus personne, nous avons jugé utile de solliciter son point de vue et son éclairage sur des questions d'actualité. Qu'il s'agisse de la situation nationale dramatique pour le plus grand nombre (et couches sociales, catégories socio-professionnelles, sexes et ethnies confondus) mais aussi sur la brûlante actualité internationale dans laquelle la sous-région et singulièrement notre pays a un rôle à jouer, qui ne peut être celui (second) auquel semblent le destiner nos régents.

*Réalité : Davantage que la crédibilité du régime, c'est la stabilité politique de notre pays qui est gravement menacée par la remise en cause de l'accord de paix et ses violations répétées par le gouvernement. Où va-t-on si comme tout semble le laisser croire, ces violations se poursuivent ?*

**Ahmed Dini** : Il me semble que le régime ne considère pas sa propre crédibilité et la stabilité politique du pays comme étant étroitement liées à sa manière d'agir et de se comporter. Nous voyons le mensonge et la tromperie pratiqués en doctrine de base utilisable comme palliatif au nécessaire, justification à tout échec, explication du passé, projet pour l'avenir et comme solution à tout problème.

Apparemment, pour le régime, la légalité remplace la crédibilité et l'immobilisme régressif remplace la stabilité. Or, ces notions étant de natures différentes, elles ne sont pas interchangeable. Il ne suffit pas pour être crédible de crier : « nous sommes souverains ! » comme le font nos responsables. Au contraire, pour être crédible, il faut en permanence prouver que l'on assume correctement ses obligations d'Etat et que l'on respecte scrupuleusement, en responsables, ses engagements pris.

Cette capacité lui faisant totalement défaut, le régime n'est pas crédible, tout en étant juridiquement légal. Assurément, ce déficit n'est susceptible ni d'être comblé, ni d'être masqué en agitant telle ou telle couche de la société djiboutienne pour ou contre telle ou telle personnalité ou organisation politique.

Quant à la stabilité politique en République de Djibouti, elle a toujours été gravement menacée depuis sa naissance par le seul fait des comportements des responsables de cet Etat. Faute d'avoir été convenablement gérée et neutralisée, cette menace a dégénéré quatorze ans après l'Indépendance en conflit armé en 1991. Ce conflit lui-même, au bout de trois ans, a fait l'objet en 1994 d'un Accord de paix avec une partie (présentée par le pouvoir comme le tout) des combattants du FRUD. Il préconisait de résoudre certains problèmes dont la persistance était incompatible avec la cohésion nationale.

Malheureusement, au moment de la mise en œuvre de l'Accord, son cosignataire au nom du gouvernement, le ministre de l'Intérieur M. Idriss Harbi, s'est vu écarté du gouvernement dans lequel faisait son entrée le signataire au nom du FRUD, muselé par la solidarité gouvernementale et la préservation de sa carrière naissante,

Tandis que le nouveau ministre de l'Intérieur et celui de l'Education Nationale faisaient l'exacte contraire de ce que prévoyait l'Accord d'Ab'a dans leur domaine

respectif. Une autre partie du FRUD, sous ma direction, ayant estimé insuffisant l'accord conclu et inexistante une clause qui en aurait garanti l'application, a continué la lutte durant encore sept ans.

Il y a été mis fin en février 2000 par un Accord-cadre signé à Paris. Cet Accord fut développé au cours de treize mois de négociations à Djibouti et finalisé par la signature solennelle le 12 mai 2001. Son contenu, archiconnu, incluait une clause de partenariat garantissant son application.

Là encore, comme après l'Accord de 1994, notre interlocuteur durant les négociations, le ministre signataire M. Abdallah Abdillahi Miguil fut remplacé par un nouveau. L'initiative qu'il avait lancée de réunir une conférence de donateurs pour la réhabilitation prévue par l'Accord fut annulée par la Présidence. Le sort réservé par la régime à l'Accord de paix du 12 mai 2001 est jusqu'à présent le dédain et le sarcasme.

Les principales causes des menaces qui ont pesé sur la stabilité de notre pays n'ayant jamais été convenablement traitées, personne ne peut raisonnablement exclure qu'elles pourraient à nouveau dégénérer à l'occasion d'une aggravation de la crise endémique. A Dieu ne plaise ! Si cela advenait, qui perdrait son temps à discuter avec un régime sans parole pour conclure un accord non respecté ?

Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à nous considérer toujours comme étant partenaires de ce régime pour l'application des accords déjà conclus avec lui.

Tout le danger pour l'avenir de la stabilité de notre pays réside dans le caractère réfractaire du régime au respect de l'engagement pris, l'application des textes écrits ; caractère procédant d'un « unilatéralisme » rigide et orgueilleux.

*Réalité : La conférence de presse que vous avez accordé à la R.T.D a été délibérément tronquée et dénaturée. Même le grand chef y est allé de son petit mot pour nous présenter son « grand dessein ». Pouvez-vous nous préciser votre pensée sur cette loi qui oblige les partis politiques à réserver aux femmes un quota de dix pour cent dans la représentation électorale ?*

**AD** : ce fut en vérité un guet-apens médiatique organisé contre moi et notre Parti l'ARD dans le but d'agiter la gent féminine en faveur du régime lors des prochaines élections en la dressant contre nous. Dans ce petit piège, médiocre et dérisoire, le régime a fait jouer à la RTD un rôle déloyal. Prétendant vouloir m'interviewer à l'occasion de la légalisation de notre Parti, la RTD m'a demandé le 15 octobre un rendez-vous que nous avons

d'un commun accord fixé au lendemain 16. Dans l'intervalle, dépêchés par la RTD, sont venus m'interroger pour leurs radios les correspondants de RFI et de la BBC, enregistrements jamais diffusés d'ailleurs.

Comme convenu, j'ai accordé à chacune des quatre sections de la RTD une interview sur tous les sujets d'actualité abordés, y compris la situation au Moyen-Orient ou le terrorisme sous ses diverses formes. Les journalistes utilisés pour cette opération se sont vu dès leur retour aux studios confisquer les bandes d'enregistrement qui ont alors été, comme nous l'avons tous vu, utilisé d'une manière tendancieuse et déloyale, une partie en coupant le son, une autre en tronquant le contenu.

Cela concernait essentiellement mon commentaire sur le projet de loi adopté en Conseil des ministres obligeant tous les partis politiques à réserver aux femmes un quota de 10% sur leurs listes pour les prochaines élections. La dernière trouvaille du régime en matière de politique électorale est une tentative désespérée de capter le soutien des djiboutiennes en leur faisant croire qu'il est leur seul protecteur et promoteur de leurs droits les plus légitimes tout en nous présentant déloyalement dans les médias comme étant opposés aux intérêts des femmes !

Lorsque m'a été posée la question : « *Que dites-vous du projet de loi accordant aux femmes un quota de 10%* », j'ai répondu : « *N'ayant pas encore vu le texte en question, je ne peux en parler en connaissance de cause. Toutefois, bien que n'étant pas opposé à la participation de la femme dans l'action politique, le système de quota ne me semble ni convenable ni applicable. Ceci étant donné d'une part la base ethnique et tribale qui commande le dosage de notre représentation politique nationale et, d'autre part, la violation flagrante de la Constitution par ce système de quota constituant une discrimination sur la base du sexe.* ».

Je comprends que le régime essaye de monter tout un tapage médiatique et partisan autour de cette question : cela lui permet de ne parler ni du bilan de son action passée, qui est un désastre sur tous les plans, ni de la situation présente, misérable au sein de laquelle se débat toute la société, ni des projets d'avenir, inexistantes parce que le régime est incapable d'amender ses orientations et agissements passés et présents.

Alors, n'ayant ni bilan ni perspective pour se faire accepter pour un nouveau bail de cinq ans, ce qui totaliserait trente ans de règne RPP malfaisant, il veut allumer pour survivre une guerre électorale de sexes entre femmes et hommes.

Mais ce que je n'arrive pas à bien saisir, même en admettant toutes les circonstances atténuantes, comment des femmes intelligentes et pour la plupart éduquées, se laissent prendre au piège de ces grossières tromperies. Elles reconnaissent elles-mêmes que l'Islam les tient en haute estime et leur accorde tous les droits légitimes que la Constitution de 1992 leur accorde l'égalité avec les hommes en interdisant toute discrimination sur la base du sexe !! Comment arrivent-elles à considérer comme un progrès avantageux pour

elles ce qui est en réalité une discrimination régressive, restrictive, proportionnelle et de toute manière illégale parce que inconstitutionnelle ?

Pour celles inféodées à travers l'UNFD au RPP, ces questions fondamentales paraissent secondaires au regard de leur intérêts partisans. Mais les autres ?? Est-il nécessaire de rappeler qu'après l'Égalité, il ne reste plus de Droit à octroyer ni à conquérir ? Il ne reste plus que des privilèges. Que nul n'a le droit de légaliser en violation du droit constitutionnel. Même pour le truisme électoral du RPP.

Quant à notre conception concernant la place de la femme dans la société, elle découle naturellement, en dehors de toute propagande électoraliste, de notre condition d'êtres humains organisés appliquant des notions et respectant des valeurs propres.

Dans ce cadre, la femme, nous la vénérons en tant que mère. Sa vénération vient en deuxième position immédiatement après la glorification de Dieu. Nous la chérissons en tant qu'épouse. Nous partageons tout avec elle en tant que sœur. Nous l'aimons, la développons et la protégeons en tant que fille. Elle est la source et le réceptacle de la vie, la moitié du couple et le complément de la paire (Zowj) constituant la cellule familiale de base, fondement de l'humanité.

Les droits de l'homme sont indissociables de ceux de la femme : il n'y a pas antagonisme d'intérêt entre ces deux êtres humains qui forment ensemble une même entité. Ils se partagent la prospérité comme la misère, le bonheur comme le malheur ! Messieurs du régime RPP, ne portez pas atteinte à cette harmonie créée par Dieu.

Grâce à cette harmonie-là, la femme est déjà notre condisciple à l'école dans toutes les branches du Savoir, comme elle est notre collègue au travail dans toutes sortes d'activités. Elle sera naturellement la bienvenue et acceptée comme notre représentante politique à condition qu'elle parvienne elle-même normalement à s'affirmer sur ce champ en faisant valoir ses capacités et non pas arbitrairement imposée en tant que quotité antidémocratique, insultante pour elles-mêmes et pour les autres.

**Réalité : L'éclatement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, outre le fait que les Etats-Unis se soient retrouvés seule super-puissance, ont entraîné une perte de repères et une relative instabilité. Quelles réflexions vous inspire ce désordre**

**AD** : d'abord, on constate que la fin de la guerre froide a provoqué l'éclosion d'une multitude de guerres chaudes. Vous me direz qu'il est normal qu'en se dissipant, le froid cède la place à la chaleur. Mais il s'agissait-là d'un mauvais équilibre nécessaire et utile qui est maintenant remplacé par un déséquilibre pire. Dans son errement fondamental, le communisme soviétique s'intéressait à l'homme du tiers-monde pour en faire son partisan idéologique sans pouvoir pour autant lui apporter le progrès qu'il ne possédait pas pour lui-même. Il le protégeait par son veto dans les arènes internationales et donnait une pesanteur à sa présence dans son milieu en l'équipant de Kalachnikovs et de RPJ. Il se payait en matières premières. L'homme

du tiers-monde avait le sentiment d'être un élément qui compte et contribue à l'équilibre du monde.

Avec la disparition du bloc soviétique, ce sentiment de prestige et d'impact de l'homme du tiers-monde a disparu. Pour lui a commencé l'ère de la peur. La pire de toutes est celle qui procède de la crainte de déplaire à la seule puissance qui compte, les Etats-Unis d'Amérique.

Toutes les autres peurs dérivent de cette « Mère des peurs » : peur des aléas climatiques, des agressions étrangères, des instabilités internes, des maladies épidémiques ou endémiques, des terrorismes, d'être anti ou pro, des banqueroutes ou des faillites économiques, peur de Bretton Woods, FMI, Banque Mondiale, peur de critiquer les crimes d'Israël, peur de laisser pousser la barbe ou de porter foulard ou djellaba, etc.

Cette grande peur généralisée incite beaucoup de ceux qui en sont conscients à rechercher à s'en protéger : pour ce faire, ils se réfugient auprès de Dieu dans la religion, dans les mosquées ou les sectes.

**Réalité : L'O.T.A.N vient de se trouver un nouvel ennemi : le terrorisme. Le problème c'est que cet ennemi est insaisissable parce que diffus et indéfini. Qu'en pensez-vous et pouvez-vous nous proposer une définition ?**

**AD :** Je pense qu'il est possible de proposer non pas une mais plusieurs définitions du terrorisme, chaque individu prenant généralement en considération la définition qui correspond à son opinion ou à ses intérêts. Il y a une définition étymologique, relative à la terreur. Une autre juridique relative au crime ou au délit. Enfin une troisième définition politique celle-là.

Le terrorisme est criminel sous toutes ses formes ou définitions.

Lorsqu'il est perpétré pour créer la terreur avec de petits moyens, c'est le crime d'un fou.

Lorsqu'il est commis pour obtenir autre chose par la peur, c'est un crime d'un groupe de demi-fous.

Lorsqu'il est infligé pour subjuguier un peuple ou un pays, c'est le crime d'une puissance. Les deux premiers sont désignés sous leur nom de crime et condamnés par tout le monde.

Mais personne n'ose qualifier ou condamner le troisième qui alimente les deux premiers par le sentiment de révolte et le désir de vengeance qu'il suscite chez beaucoup de gens convaincus qu'ils ne sont pas nés pour vivre soumis, déterminés à résister et donc invincibles puisqu'ils considèrent leur propre mort comme une victoire sur la peur de la mort. Ils font des émules.

**Réalité : Les Etats-Unis ont engagé depuis le 11 septembre 2001, une vaste et légitime traque contre Al Quaida. Après le changement de régime à Kaboul, la poursuite de cette croisade en marge de la légalité internationale pose de graves problèmes. Quel est votre position ? Quel message adressez-vous à l'administration U.S ?**

**AD :** Ma position sur ces questions ne compte pas ! Il n'est pas nécessaire d'en faire inutilement état. Je n'ai

rien à dire à qui que ce soit, sauf aux lecteurs de « Réalité » qui ne sont pas tous, loin s'en faut, mes partisans ou admirateurs. Mais au moins ils prennent connaissance de ce que nous écrivons. Je dis à ceux-là : les Etats-Unis n'ont pas besoin de nous, ni de qui que ce soit, comme partisans idéologiques.

Il leur a apparemment suffi d'inspirer la crainte par leur puissance et l'envie par leurs richesses. Mais nous sommes de ceux qui considèrent que leur puissance ne sécurise pas les faibles et leurs richesses ne nourrissent pas les pauvres. La peur oui, mais les retombées positives, on n'en voit pas encore.

**Réalité : La question palestinienne et l'arrogance belliqueuse d'Israël empoisonnent les relations internationales et entretiennent et nourrissent cette instabilité. Où la dénégation des droits des palestiniens risque-t-elle de mener le monde ?**

**AD :** Il faut tout d'abord reconnaître qu'il y a toujours eu des gens de bien parmi les israélites qui constituent aujourd'hui les israéliens. A commencer par tous les prophètes d'Israël et autres hommes de bien. Il en existe encore et se manifestent activement de diverses façons. Mais ils ont toujours représenté une infime minorité marginalisée, parfois persécutée ou même martyrisée. Tandis que la majorité du peuple d'Israël à travers toute son histoire, chaque fois que l'occasion lui a été donnée, a soutenu les comportements et agissements les plus extrémistes, les positions les plus excessives, justifiant les crimes les plus révoltants. Des personnes mieux informées que moi en ont parlé avec compétence.

Ce que je constate, c'est que le monde n'étant pas solidaire avec les Palestiniens, ne courra aucun risque à cause de l'injustice imposée au peuple palestinien.

Par contre, par son idéologie, Israël fait courir un grand danger du fait qu'il s'est assigné une mission impossible qu'il ne pourra ni abandonner et s'avouer vaincu, ni accomplir en la menant à bien. Cette mission impossible, c'est la destruction de l'âme du peuple palestinien : l'âme est par nature indestructible.

Pourtant, le peuple israélien est par expérience le mieux placé pour le savoir. Ce qui n'a pas été réussi contre lui depuis les Babyloniens jusqu'aux Nazis, en passant par les Romains, ne sera pas davantage réussi contre les Palestiniens.

Mais malheureusement, sous la conduite criminelle de Sharon, les Israéliens ont manifestement renoué avec les antiques péchés d'Israël. Pour être commis, ces péchés d'Israël disposent à volonté de l'arsenal et du trésor américains, ainsi que des médias des pays développés. Ce qui lui donne l'illusion d'une puissance illimitée.

Ne parvenant pas à détruire l'âme (Ar-Rouh) des Palestiniens, Israël paraît susceptible de se lancer, entraînant l'Amérique avec lui, dans un processus sans fin de destruction de tous ceux qui seront soupçonnés de contribuer à l'indestructibilité de l'âme palestinienne. Avec le couple Sharon-Bush, serions-nous en présence d'une sorte de Dajjaal ?

**Propos recueillis par Mahdi Ibrahim**